

Or, pillage et répression... des travailleurs résistent !

lundi 14 novembre 2005, par [TEJEDOR Marie-Eve](#) (Date de rédaction antérieure : 8 novembre 2005).

En janvier prochain, se tiendra une édition « polycentrée » du Forum Social Mondial. Le Mali a été choisi avec le Venezuela et le Pakistan pour recevoir les représentant-e-s du mouvement altermondialiste. Même si les contextes politiques de ces pays du Sud sont différents, les conditions de vie y sont dures pour les populations, mais les résistances s'organisent.

Une lutte syndicale emblématique de beaucoup de problèmes africains est menée et réprimée au Mali. Ce pays recèle la troisième réserve d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana, il tente de maîtriser tant bien que mal l'essor spectaculaire de ses exploitations aurifères, tout en menant une politique d'austérité sociale et de privatisations forcées exigée par la Banque mondiale. Ces restructurations devaient permettre plus d'investissements étrangers, améliorer la productivité des usines et relever le niveau de vie de la population, l'une des plus pauvres du monde. Dans la réalité, l'or profite essentiellement aux multinationales sud-africaines, américaines, canadiennes ou suisses : elles décrochent d'importants contrats, jouissent souvent d'exonération d'impôts et peuvent exploiter les employés au mépris de tout droit du travail.

Une des plus grandes mines d'or du pays se trouve à Morila (250 km de Bamako), 1500 personnes y travaillent, dont 1000 sont employées par des sous-traitants. Cette mine d'or est exploitée par la Morila-SA qui regroupe trois actionnaires : l'Etat malien avec 20%, Anglogold Ashanti 40% et Randgold ressources 40% (multinationales sud-africaines).

Le 6 juillet dernier, les travailleurs décidaient de mener une grève illimitée, suite à un bras de fer de trois ans avec la direction. Le 31 juillet la Somadex (filiale de Bouygues), une société française d'extraction de minerai en sous-traitance à la mine d'or de Morila, a licencié, sans droit ni indemnités, plus de 300 personnes, au prétexte que la grève était sans fondement légal et sans motifs réels.

Pourtant, les revendications des grévistes sont plus que légitimes, elles portent notamment sur des primes de rendement pour lesquelles les ouvriers ont gagné un procès (ces primes s'élèvent à plus de 42 millions de Fr. suisses), sur les salaires, les conditions de travail (activité avec du cyanure sans aucune protection), des licenciements abusifs, le harcèlement à l'encontre des syndicats, la falsification de contrats de travail. Le chef du personnel de la Somadex oblige les employés à signer les ruptures de contrat.

En ce qui concerne la prime de rendement, l'arnaque est double, d'une part contre les travailleurs et d'autre part contre l'Etat malien. En effet, la réserve d'or était estimée à 120 tonnes ; au terme de la convention avec les autorités maliennes, l'exploitation devait s'étendre sur 11 ans à raison de 11 tonnes par année. C'est en fonction de ce rythme d'exploitation que l'Etat malien a exonéré Morila-SA de tous les impôts et taxes pendant les trois premières années. Fort de ce cadeau fiscal, Morila-SA a exploité plus de 83 tonnes pour les trois premières années d'exploitation, au lieu des 33 tonnes

convenues. Il en a résulté une somme de 750 millions de francs suisses, non soumis à l'impôt. Si cette surproduction intense lui évite de payer des impôts à l'Etat malien, la convention collective a prévu qu'en cas de dépassement des prévisions fixées, le consortium est contraint de payer aux travailleurs un pourcentage sur le taux de dépassement. Primes évidemment non-payées.

Actuellement, la grève se poursuit, plus de 30 grévistes ont été emprisonnés et maltraités. Parallèlement à la grève de Morila, des mineurs ont mené des actions avec des revendications similaires en Afrique du Sud. A relever que, pour la première fois, le syndicat blanc s'est joint au mouvement... A suivre...

P.-S.

* Paru dans le journal suisse « solidaritéS » n°76 du 08/11/2005.